

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N° 69 – 2011

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Contribution de CHF 100'000.- pour la participation 2011 aux études et au fonctionnement du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PAFVG)

Responsables: M. Gérald Cretegny et M. Pierre Stampfli

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis concerne le financement régional du projet d'agglomération franco-valdo-genevois pour l'année 2011.

Le premier soutien (Cf préavis no 45-08) avait précédemment été demandé pour 3 ans, mais le Comité de pilotage du projet d'agglomération dans sa séance de novembre 2010 a décidé de déposer une demande formelle par année inscrite dans un cadre général sur trois ans permettant de déposer des dossiers interreg.

1. Les réalisations du PAFVG 2008-2010

En 2008, le Conseil intercommunal avait accepté un préavis concernant le soutien financier aux études du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois à hauteur de 263'000fr. TTC pour la période 2008-2010. Ce montant correspondait à la participation régionale au Projet d'agglomération qui réunit les partenaires vaudois, français et genevois. La répartition entre partenaires vaudois a aussi été modifiée, la part de la Ville de Nyon étant intégrée au financement régional à partir de 2010, date de son entrée au Conseil régional.

Etudes 2008-2010	France	3'755'000
	Genève	3'515'000
	Vaud	780'000
	TOTAL	8'050'000
Etudes 2008-2010	Conseil régional	218'000
	Ville de Nyon	147'000
	Interreg VD	60'000
	Canton de Vaud	355'000
	TOTAL	780'000.00
Junior 2008-2010	Conseil régional	45'000
	Canton de Vaud	45'000
	Total	90'000

Ce budget était destiné à conduire le développement du projet d'agglomération, planifications et études thématiques dont la charte a été signée en décembre 2007, afin d'obtenir les financements de la Confédération dans le cadre de son programme d'agglomération pour les mesures de transports pour la tranche 2011-2014. Au cours de l'année 2010 le projet d'agglomération no 2 a aussi été entamé. En effet la Confédération demande le dépôt d'un nouveau dossier pour accéder aux financements de la deuxième tranche soit 2015-2018.

Les mesures du PAFVG Bilan 2008-2010

Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a été examiné par les services de la Confédération au cours de l'année 2008, l'évaluation finale, entérinée par les chambre est survenue à la fin 2009. Le taux de cofinancement de la Confédération retenu pour le PAFVG est de 40% pour les mesures retenues. Les mesures d'infrastructures sont accompagnées de mesures d'urbanisation que les collectivités doivent développer de concert.

Les mesures acceptées concernant le canton de Vaud sont :

Mesures acceptées en A (2011-2014)

- 12-9 Amélioration de la capacité de la ligne de la ligne RER Coppet-Genève: création de deux points de croisement (Mies-Chambésy)
- 52-1 Requalification de la route Suisse (Versoix-Founex)

Mesures financées par d'autres sources de la Confédération

- 12-3 Amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire Nyon- Saint-Cergue - Morez

Mesures financées entièrement par l'agglomération mais retenues en A pour la cohérence du projet

- 12-6 P+R de Coppet et Gland
- 12.11 P+R Nyon, Rolle et NStCM
- 12-7 Coppet accès gare (desserte PDL)
- 31.1 Route de distribution de Nyon 1ère étape
- 31.2 Collectrice ouest de Gland

Mesures acceptées en B (2015-2018)

- 12.8 Rabattements TC sur les gares du réseau national dans le canton de Vaud
- 12.10 Accessibilité modes doux de la Gare de Coppet
- 31.3 Accessibilité modes doux: passerelle entre Prangins et Nyon
- 31.4 Accessibilité modes doux des gares principales dans le canton de Vaud, passage sous-voie à Nyon
- 31.5 Gland sous-voie

Les études du PAFVG, bilan 2008-2010

Travail réalisé dans les cinq axes de travail:

Axe 1. L'approfondissement du schéma d'agglomération.

Mise au point de diverses problématiques globales, comme la valorisation des gares, la politique des pôles de développement économiques vu solidairement entre les trois territoires, la stratégie concernant les grands équipements, etc. Début de l'étude du schéma d'agglomération 2^{ème} génération.

Axe 2. Les zooms.

Etudes de projet urbain sur les PACA (« périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération ») et Lignes directrices pour des territoires où les projets sont moins avancés. Le projet change d'échelle et se rapproche de la réalité concrète du territoire en proposant des solutions de développement destinées à servir de base aux documents légaux de planification.

Axe 3. Les données de base et le monitoring.

Récolte et mise en commun des données statistiques et géographiques permettant la réflexion globale, production d'une carte de l'agglomération au 1/50'000 et mise au point d'un Système d'information du territoire de l'agglomération.

Axe 4. Les actions de sensibilisation.

Information, communication et consultation

Axe 5. Les instruments d'aménagement, management du projet

Développement d'instruments de planification commun, création d'une culture transfrontalière de la planification.

Une partie de ces études ont été gérées en direct par le Conseil régional pour le compte du PAFVG, soit :

Axe 1 Approfondissement du schéma d'agglomération

Etude « Analyse des installations à forte fréquentation IFF »

L'étude a contribué à définir et catégoriser les IFF, décliner une grille de critères et conditions de localisations, dresser des principes de localisations souhaitables pour l'implantation d'IFF. Une coordination avec l'étude cantonale vaudoise a été faite.

Etude « Transports marchandises par fret »

Cette étude a dressé un état des lieux/diagnostic de la problématique du fret et du transport de marchandises dans l'agglomération, a proposé une organisation globale de la logistique dans l'agglomération (en complément de l'étude réalisée sur les Installations à Forte Fréquentation) et formulé des propositions de localisation pour les grandes plates formes intermodales.

Axe 2 Les zoom.

PACA Nyon-Saint-Cergue-Morez (NStCM)

Pour 8 PACA (périmètre d'aménagement concerté d'agglomération), dont le NStCM, une même procédure a été utilisée: organisation d'une étude test (compétition entre mandataires non anonyme et ouverte), afin d'imaginer les potentiels d'urbanisation le long de l'axe ou autour des haltes pour le NStCM et produire une image directrice de qualité pour l'avenir. Des tables rondes ouvertes à la société civile et aux élus locaux ont accompagné les études. Les résultats ont contribué à la mise au point d'un schéma directeur intercommunal en phase d'examen, qui accompagnera le dépôt des avant-projets pour l'amélioration du cadencement du NStCM.

Lignes directrices, Nyon-Pays de Gex

Il s'agit d'une extension de l'étude du Plan directeur régional, au territoire adjacent du pays de Gex. Une réflexion concernant les problématiques environnementales et touristiques principalement.

PACA Genève-Rolle

Pour ce périmètre, il n'a pas été conduit d'étude test, mais un travail de synthèse et de mise en cohérence des planifications existantes afin de donner de la visibilité à cet axe de transports publics parmi les plus importants de l'agglomération.

Le travail accompli a reçu le prix européen de l'urbanisme 2010 et le label projet modèle de la Confédération, il a été exposé dans un ouvrage, « Genève aggro 2030, un projet pour dépasser les frontières ».

Les dépenses 2008-2010 ont été conformes au budget annoncé.

Les postes bilan 2008-2010

Le recrutement d'un chef de projet (30%) a fait l'objet d'un accord contractuel avec le canton de Vaud qui finance environ 50% du coût du poste de Madame Pascale Roulet, engagée en avril 2008.

L'urbaniste junior a été engagé en 2010, environ 30% de son temps est consacré à des problématiques relevant de l'agglomération.

2. Le PAFVG en 2011

L'objectif principal consiste à préparer le projet d'agglomération 2^{ème} génération dans la perspective d'obtenir de nouveaux soutiens financiers pour la phase 2015-2018.

Pour ce faire, les cinq axes de travail sont poursuivis et approfondis :

Axe 1 L'approfondissement du schéma d'agglomération

Il s'agit principalement de conduire à terme le schéma d'agglomération 2 (SA2) qui doit être déposé en juin 2012 avec comme objectif de maintenir le même taux de financement de 40% des nouvelles mesures qui en feront partie. Pour les études thématiques, une approche par corridors biologique est lancée, pour Nyon celui de la Promenthouse fera l'objet d'une étude de détail. Parallèlement des études environnementales, le Plan énergie-climat par exemple et le projet agricole d'agglomération seront développées.

Axe 2 Les zooms

L'année 2011 verra initier les PACA Bellegarde et Basse Vallée de l'Arve, ainsi que le suivi de l'intégration des données PACA dans le SA2. Il s'agit aussi d'entamer les projets de développement stratégiques (PSD ou projets opérationnels). Pour les PSD, une clarification du rôle du PAFVG a été opérée au début 2011, le PAFVG se concentrant sur le pilotage des projets opérationnels uniquement transfrontaliers. Pour l'année 2011, le district de Nyon terminera le PACA Genève-Rolle déjà financé et confortera les mesures qui y sont répertoriées.

Axe 3 Les données de base et le monitoring.

Mise en place du système de suivi de la progression des études et de la réalisation des mesures, monitoring demandé par la Confédération.

Axe 4 Les actions de sensibilisation.

Un effort plus soutenu d'information dans le sens d'une vulgarisation des thématiques sera entamé en parallèle à la communication déjà engagée auprès des élus et des acteurs clés du projet d'agglomération.

Axe 5 Management de projet

Un appui à la conduite du processus, et au suivi financier des mesures et des subventions fédérales, tableau de bord, etc.

3. Le financement vaudois en 2011

Les charges de financement sont réparties de la manière suivante :

Etudes 2011	France	1'297'000
	Genève	2'070'000
	Vaud	200'000
	TOTAL	2'218'667
Etudes 2011 Vaud	Conseil régional	100'000
	Canton de Vaud	100'000
	TOTAL	200'000

Les montants vaudois seront, selon les projets exposés en point 2, en partie versés en subventions aux autres partenaires qui conduisent les études:

1000'000 (50'000 CR 50'000 SDT) pour le schéma d'agglomération 2 et les études thématiques
60'000 (30'000 CR 30'000 LADE) pour la Communication et la sensibilisation

et en partie gérés directement par le Conseil régional :

30'000 (15'000 CR 15'000 SFFN) pour les corridors biologiques(Promenthouse)
10'000 (5'000 CR 5'000 SDT) pour les mesures du PACA Genève-Rolle

Conclusion

La première étape du projet d'agglomération s'est conclue avec des avancées notables, tant dans la construction de la culture de travail transfrontalière, (une entité juridique, un Groupement localisé de coopération transfrontalière GLCT, est en cours d'approbation), que dans la participation des acteurs pour les études PACA engagées dans les territoires.

Il s'agit pour la 2^{ème} étape d'élaborer un projet d'agglomération 2^{ème} génération intégrant les problématiques environnementales, agricoles peu présentes dans le projet déposé en 2007 et parallèlement confirmer et documenter les mesures déjà retenues et celles que nous souhaitons faire figurer pour des financements pour la phase 2015-2018. L'année 2011 est principalement consacrée à ces deux axes de travail.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction N°69-11 relatif à une demande de crédit de CHF 100'000.- pour la contribution du Conseil régional aux études et au suivi des études du projet d'agglomération franco-valdo-genevois pour l'année 2011,

ouï le rapport de la commission de gestion et finances,

ouï le rapport de la commission ad'hoc,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'autoriser le crédit de CHF 100'000.-
pour procéder aux études et au suivi d'études du PAFVG.

Le montant sera prélevé sur le fonds d'investissement régional et amorti sur cinq années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 7 avril 2011, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Pierre-André Romanens

Patrick Freudiger